

PROPOSITION DE PROTOCOLE entre  
LES VERTS BOISÉS DU FJORD et  
VILLE DE SAGUENAY  
relativement à la  
**GESTION ET À LA DÉLÉGATION DE GESTION DES SENTIERS  
SUR TERRAINS MUNICIPAUX**

MISE EN CONTEXTE : Les quinze kilomètres de sentiers aménagés depuis deux ans par LVBF sur des terrains corporatifs (boisé du Collège de Jonquière), mais surtout municipaux (de la Paix, de la rivière du Moulin aval, de la coulée aux Rats musqués et Victor-Guimond), soulèvent l'épineuse question de leur **entretien** régulier. Entretien des sentiers (élagage de la végétation, drainage, dallages de pierre ou de branches, présence de paillis), mais aussi des structures en place (ponceaux et escaliers) et de la responsabilité civile face à de possibles accidents.

LVBF souhaite que les **travaux de nettoyage** et **d'entretien** soient pris en charge par les citoyens regroupés en écoquartiers autour des boisés concernés, ou encore les écoles avoisinantes. Des « contrats de boisés » ou « de parrainage » avec engagement moral des individus et institutions viendraient officialiser ce type d'entente. L'organisme se propose d'investir beaucoup d'énergie et d'argent pour y arriver au cours des prochaines années..

Cependant, sur ce point, nous proposons une contribution spécifique de la Ville, soit une tournée hebdomadaire des sites suivants sur la **rivière du Moulin**, pour fins de cueillette de rebuts :

- ◆ Les deux stationnements de départ des sentiers, au bout des rues Jean-Langevin et Thimothée/de la Chute. Ils ont d'ailleurs été récemment asphaltés par la Ville et leur entretien peut difficilement être assumé par les seuls riverains;
- ◆ Le dessous du pont du boulevard de l'Université, de chaque côté de la chaussée, loin des habitations;
- ◆ Le site des plages au pied des chutes et servant de passage à gué pour les cyclistes. Il est aussi assez éloigné des habitations

Cette tournée devrait être complétée par l'installation de **poubelles** résistantes au vandalisme, à tout le moins aux deux terrains de stationnement et aux plages et même sous le pont, afin de développer chez les marcheurs l'habitude de ramasser les rebuts qui traînent.

Nous demanderons aux instances du Petit Séminaire de faire assumer l'entretien de l'aire de feu fréquentée par leurs élèves à certaines périodes de l'année.

Pour ce qui est des **travaux d'entretien plus lourds** touchant les ponceaux, les escaliers, ainsi que certains accès très dégradés<sup>1</sup>, nous sommes disposés à les assumer, *sous réserve d'une régularisation du statut et du financement de notre organisme avec la Ville*, aux conditions suivantes :

- ◆ Évaluation conjointe et annuelle (en mai) des travaux à entreprendre pour sécuriser les structures;
- ◆ Financement par la Ville d'une **somme forfaitaire de 5 000\$ /an sur deux ans**, pour réaliser les travaux des années 2003 et 2004, sous réserve d'une évaluation serrée des journées et des matériaux nécessaires par LVBF, assortie d'un bilan financier soumis aux instances concernées (Service des loisirs, des Travaux publics, d'Urbanisme ?) en novembre 2003 et d'un réajustement financier si nécessaire, consenti après justification, discussion et entente entre les parties. On peut évaluer sommairement le travail à accomplir à 15 jours ouvrables pour une équipe de deux personnes, à 8 heures par jour, au tarif journalier individuel de 100\$/jour (15 x 2 x 100\$ = 3 000\$), plus 2 000\$ de matériaux (bois traité « Perdure », clous), de temps machine (scie mécanique, pick up pour transport du matériel) et de frais de déplacement des personnes. Cette somme serait versée à titre de subvention à LVBF par la Ville.
- ◆ On peut inclure dans les engagements réciproques des deux parties à ce chapitre, la **production et la livraison de paillis** pour réalimenter les sentiers (Ville) et l'épandage de ce paillis sur les sentiers (LVBF). Nous pourrions toutefois faire appel aux parrains des boisés pour nous aider à la tâche.

JD, Chicoutimi, ce 5 octobre 2002

---

<sup>1</sup> Par exemple, les accès du Petit Séminaire et de la rue Blanchard, complètement défoncés par les VTT à l'automne 2002.